

**Alya Aglan, Olivier Feiertag et Dzovinar Kévonian (dir.),
Humaniser le travail. Régimes économiques, régimes politiques et Organisation internationale du travail (1929-1969), Bruxelles, Peter Lang, 2011, 266 p.**

Michel Dreyfus

L'Organisation internationale du travail (OIT), dont le secrétariat permanent est le Bureau international du travail (BIT) à Genève, est une plus anciennes organisations internationales : fondée en 1919 dans le sillage du traité de Versailles, elle existe toujours aujourd'hui. Ce livre retrace quarante ans de son histoire, en suivant un plan chronologique organisé en trois parties. La première examine l'activité de l'OIT de 1929 à 1940 à travers quatre contributions. 1929 : l'OIT et le BIT sont très tôt conscients de la gravité de la crise économique mondiale qui entraîne une augmentation considérable du chômage. Jusqu'en 1934, les deux organisations de Genève cherchent donc à rendre moins dure la crise économique et à en limiter les effets nocifs pour le monde du travail. 1934 voit l'adhésion des États-Unis à l'OIT mais la politique du *New Deal*, marquée par le protectionnisme et une tendance à l'isolationnisme, rend cette rencontre avec l'organisation genevoise presque incongrue. Préparée par un voyage d'Albert Thomas, directeur du BIT, aux États-Unis en 1922 puis par sa coopération avec ce pays qui n'appartiendra jamais à la Société des Nations (SDN), cette adhésion reste d'abord sans grandes conséquences. Toutefois, sous l'influence de hauts fonctionnaires tels que Lewis Lorwin, cette adhésion contribue bientôt à influencer sur la politique sociale du *New Deal* et à rapprocher les États-Unis de la SDN. Depuis le début des années 1930, un débat approfondi se poursuit sur la généralisation de la réduction du travail, notamment au sein de la Conférence internationale du travail (CIT), qui réunit tous les ans les membres de l'OIT. À partir de 1936, ce débat s'enrichit de l'expérience française, à la suite du vote survenu dans l'Hexagone de la loi sur les 40 heures et de sa mise en œuvre. Enfin, les démocraties baltes avaient été des partenaires actifs de l'OIT depuis les années 1920. Ces pays sont désormais gouvernés par des régimes autoritaires mais en dépit d'une certaine réserve de l'OIT, la législation existante est maintenue dans son ensemble, grâce en partie aux relations empreintes de pragmatisme, qui se poursuivent avec cette dernière.

Dans une deuxième partie, cet ouvrage étudie l'action de l'OIT durant la Seconde Guerre mondiale et au début de la Guerre froide. À partir de 1940, le centre de gravité de l'organisation se déplace de l'Europe vers le continent américain puisque l'OIT s'installe à Montréal en 1940. Confrontée à des difficultés matérielles considérables, elle ne peut rien faire dans une Europe dominée par les nazis. Elle choisit rapidement le camp allié et la guerre la conduit à élargir son strict domaine de compétences pour se fixer des idéaux qui convergent vers des prises de position politiques. Le syndicaliste belge Jef Rens devient directeur adjoint du BIT en 1944 et infléchit alors

son action. Voulant poursuivre l'œuvre d'Albert Thomas, il cherche à articuler une culture politique et un ancrage national à un syndicalisme, marqué maintenant par un engagement international sur le plan institutionnel. Aussi, l'OIT élargit son champ de compétence au domaine de la sécurité du travail. En s'inspirant du Rapport Beveridge et sur la base des relations qu'elle a noué depuis 1941 avec les Britanniques, ses experts de la section des assurances sociales intègrent les principes et les institutions de la Sécurité sociale, lors de la Conférence internationale du travail tenue à Philadelphie en avril-mai 1944. Durant les cinq ans de guerre, l'OIT s'est éloignée de l'Europe mais à partir de 1945, elle cherche de nouveau à s'y investir. La Guerre froide va la pousser en ce sens. À partir de 1947, l'OIT se consacre aux questions sociales européennes en réfléchissant aux problèmes de la main d'œuvre et de la liberté syndicale qui se posent au Vieux Continent ; toutefois, l'influence et l'action de l'OIT sont nulles au sein des Démocraties populaires.

La troisième partie de ce livre étudie la façon dont réagit l'OIT aux défis de la croissance, de la démocratie et de la mondialisation. Depuis 1942, l'OIT réfléchit à la question des réfugiés. Elle cherche également à intervenir sur ce terrain mais cet engagement se traduit en définitive par deux revers. L'OIT n'est en effet pas reconnue par les différents gouvernements comme une organisation compétente pour traiter du problème des réfugiés. Elle échoue également à diriger un système cohérent de régulation des migrations internationales dont elle aurait la direction. Elle se heurte en effet au décalage entre les logiques des intérêts nationaux gouvernementaux et l'institutionnalisation des relations internationales qui pourrait s'établir à travers un compromis social-libéral. Ces efforts sont poursuivis jusqu'en 1950. L'OIT cherche ensuite à dépasser l'aspect strictement technique des migrations pour élargir son action à l'ensemble des problèmes que posent ces dernières. Mais bientôt les Américains réussissent à priver l'OIT de sa compétence dans le domaine des migrations, par peur de l'infiltration communiste en Amérique du Nord, du Sud ou dans le Pacifique. Depuis le début des années 1950, l'OIT suit avec attention les débuts de la construction européenne. Après avoir lancé un programme d'assistance technique auxiliaire au Plan Marshall de 1948 à 1950, elle contribue à l'élaboration de conventions et de recommandations internationales puis favorise les débuts de la CEE et de la CECA en mettant à leur disposition ses experts sur les questions du travail. Enfin de la fin des années 1940 jusqu'en 1969, l'OIT enregistre l'adhésion de nombreux pays en voie de développement. Jusqu'alors, elle était surtout une organisation européenne cherchant à fixer des normes pour le monde du travail. Elle devient maintenant une agence opérationnelle d'assistance et d'aide technique au développement mais cette transformation n'est pas exempte de considérations politiques. Face à l'URSS et aux pays du Sud qui réclament des règles plus fermes pour protéger le monde du travail, les États-Unis utilisent l'OIT pour impulser de meilleures conditions de travail, mais aussi pour défendre les intérêts des grandes entreprises minières américaines et des propriétaires terriens. Cet âge d'or de l'OIT est couronné par un prix Nobel de la paix en 1969.

Ce livre met donc en lumière la dimension constamment politique de l'organisation du travail dans des contextes géopolitiques très différents. Toutefois, ces quatre décennies peuvent être caractérisées de façon globale comme l'ère de l'entre-deux mondialisations : elle va de la crise de 1929 au début de la seconde mondialisation qui commence avec les années 1970. Ce livre conjugue heureusement l'histoire interne et externe de l'OIT, l'étude de la façon dont elle fonctionne et s'ouvre au monde

extérieur. Il faut insister également sur le rôle des acteurs. Nous avons déjà évoqué Albert Thomas et Jef Rens, mais il faut aussi citer les noms des directeurs du BIT que furent Harold Butler, John Winant, Edward Phelan et surtout David Morse, de 1948 à 1970. Ce livre pose enfin les bases d'une histoire nationale, internationale et transnationale de l'OIT. Durant ces quarante ans, elle s'est construite comme un lieu de circulation des idées et des modèles relatifs aux conditions de travail, à l'emploi et aux législations sociales. À l'heure où l'Europe et les États-Unis connaissent leur plus grave crise économique depuis 1929, est-il besoin d'insister sur l'importance de ces questions ? On l'aura compris : ce livre ne s'adresse pas seulement à des spécialistes mais son sujet concerne aussi, et au premier chef, tous les citoyens de notre pays.